

République Française  
Département Sarthe (72)  
Commune de Marçon

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/02/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

L'an 2024, le 9 Février à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 02/02/2024. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 02/02/2024.

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents** : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GAGNARD Sylvie, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis, Mme HERMENAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme TROTIN Monique  
Excusé(s) : M. GHYAMPHY Koffi

**A été nommé(e) secrétaire** : M. DE MALHERBE Raymond

### 2024/032 – Subventions 2024

**Vu** le Code de Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-29 et L.2321-1,

**Vu** les demandes de subventions présentées par les Associations, accompagnées de leur bilan,

Sur proposition de Mme Le Maire,

Le Conseil Municipal, après examen et après en avoir délibéré, décide :

- **D'ALLOUER** les subventions suivantes aux différentes associations au titre de l'exercice 2024 :

**Mme GAGNARD Sylvie, Présidente de l'association Marçon Hier et Aujourd'hui est sortie au moment du vote du montant de la subvention allouée à l'association.**

ASSOCIATION	MONTANT SUBVENTION 2024
Gymnastique Volontaire Marçonnaise	160€
Club de l'age d'or - Aînées Ruraux	150€
Harmonie de Marçon	3 000€
Amicale des Sapeurs Pompiers	1 352€
APE - Les écoliers de la Dême	1 000€
Marçon Hier et Aujourd'hui	600 €
Unacita - canton La Chartre sur Le Loir	100€
La Clef aux champs	200€
Centre Val de Loir - Cama\Val du Loir	150€

La Venture	500€
Asso'Mnambule	200€
Club de Voile - Participation stage scolaire - Voile	3 789€
Centre Communal d'Action Social	2 000€
" Riverains de Marçon "	250€
" Les Amis du Barrage de Coëmont "	50€
Comité Loir-Lucé-Bercé du souvenir Français	50€
Don du Sang Bénévole " Val de Loir "	100€

**- D'allouer à l'Amicale des Sapeur Pompiers un montant de 30€ par personne de moins de 18 ans participant à la formation PSC1 organisée en 2024.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 14/02/2024  
Le Maire

Monique TROTIN



Secrétaire de séance  
M. DE MALHERBE Raymond